



L'an deux mille vingt-trois le 21 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Amance, après convocation légale du 13 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe
M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe - M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe - Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina - Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude. M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. MORESE Yannick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. CAPS Antony

M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain - M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – M. CHANE Alain à M. THIRY Philippe – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. MOUGINET Dominique à M. RENAUD Claude – M. VINCENT Yvon à M. CERUTTI Alain

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 10

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 22 septembre

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre

Absentions :

INSTITUTION

08/09/2023

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL RURAL du Val de Lorraine : nomination des représentants du territoire de Seille et Grand Couronné au sein du comité de programmation LEADER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° D2021-19 du 08 décembre 2021 du Comité Syndical du PETR Val de Lorraine validant le lancement de la candidature du PETR Val de Lorraine au programme LEADER au titre de l'AMI publié par la Région Grand Est ;

VU l'appel à Candidatures de la Région Grand Est ;

VU la délibération n° D2022-21 du 03 octobre 2022 du Comité Syndical du PETR Val de Lorraine validant la candidature conjointe du PETR Val de Lorraine et du Parc Naturel Régional de Lorraine au programme LEADER sur le périmètre du PETR Val de Lorraine pour la période 2023-2027 et autorisant le Président du PETR à finaliser le dossier de candidature ;

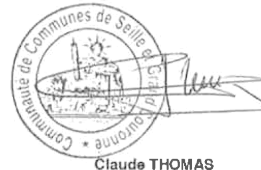
Considérant le courrier conjoint du PETR du Val de Lorraine et du Parc Naturel Régional de Lorraine précisant la retenue de la candidature du Val de Lorraine par la Région Grand Est dans le cadre du programme LEADER 2023 – 2027 ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des représentants publics qui représenteront la CC de Seille et Grand Couronné au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) en charge de piloter le programme au niveau local ;

Considérant les candidatures de Claude THOMAS en tant que représentant titulaire et de Véronique SCHEFFLER en tant que représentante suppléante de la CC de Seille et Grand Couronné au comité de programmation LEADER – GAL PETR du Val de Lorraine ;

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la désignation de Monsieur Claude THOMAS en tant que représentant titulaire de la CC de Seille et Grand Couronné au sein du Comité de programmation LEADER – GAL PETR du Val de Lorraine,
- **Approuve** la désignation de Mme SCHEFFLER Véronique en tant que représentante suppléante de la CC de Seille et Grand Couronné au sein du Comité de programmation LEADER – GAL PETR du Val de Lorraine,
- **Autorise** le Président à entamer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2023.09.27 17:17:55 +0200
Ref:20230927_150803_1-1-O
Signature numérique
le Président